



Saint-Sulpice-et-Cameyrac, le mardi 15 novembre 2022,

Objet : Carte scolaire collège Max Linder St Loubès

Mesdames, Messieurs,

La réunion du 24 octobre en présence des Représentants du département, des élus de St Loubès et St Sulpice et Cameyrac, de la principale Adjointe du Collège Max Linder, de la Conseillère départementale, des associations de parents d'élèves du collège de St Loubès et du DDEN nous a permis un échange que nous voulions constructif et nous vous remercions d'y avoir été associés.

Suite à cette rencontre, nous avons reçu les deux présidentes des associations de parents d'élèves de notre commune pour leur faire part de la teneur de ce débat et des arguments échangés. Ensemble, nous avons rédigé un courrier envoyé à l'ensemble des parents d'élèves de CM2 afin de réaliser un sondage pour comptabiliser les familles qui seraient d'accord pour envoyer leurs enfants au collège François Mauriac de Ste Eulalie.

Le 14 novembre, les deux présidentes de ces associations nous ont fait part du résultat de ce sondage : aucun parent ne souhaite que leurs enfants intègrent le collège de Ste Eulalie.

Concernant les arguments avancés lors de la réunion du 24 octobre par les élus de St Loubès et les associations de parents d'élèves du collège de la ville (qui étonnamment ne défendent que les enfants de St Loubès, alors qu'elles sont censées représenter les enfants des 3 communes), nous allons répondre point par point.

L'argument visant à envoyer l'ensemble des élèves de St Sulpice et Cameyrac au collège de Ste Eulalie, mettant faussement en avant leur bien-être pour préserver le lien social, tient-il compte des temps de trajets extrêmement rallongés à l'heure où le trafic est le plus dense ?

Les élèves feront au minimum quatorze kilomètres au lieu des six actuels, avec au moins 30 minutes aller, soit plus d'une heure de trajet aller-retour.

N'y a-t-il pas aussi deux classes de CM2 dans les écoles de Saint-Loubès, représentant aussi une cinquantaine d'élèves et qui garderaient lien social et bien-être en n'ayant que cinq kilomètres à parcourir avec un temps de trajet réduit pour aller à Ste Eulalie ?

Éloigner nos enfants c'est aussi impacter fortement la vie associative de nos communes.

Oui, de nos communes ! Les associations d'Izon, St Sulpice et Cameyrac et St Loubès organisent leurs horaires pour nos enfants en fonction de l'établissement de secteur qu'est le collège Max Linder. Avec un temps de trajet largement doublé, la fatigue supplémentaire, le travail scolaire et les horaires modifiés, impossible pour les enfants de St Sulpice et Cameyrac de se rendre à une activité sportive ou culturelle !

Vous avez dit lien social ??

Cumul de peine pour nos enfants dont cette décision injuste modifierait cruellement le quotidien alors que rien ne changerait si une partie de St Loubès regagnait François Mauriac ! Les Loubésiens profiteraient toujours de la proximité de leurs infrastructures communales et permettrait même un développement des associations eulaliennes proches de chez eux, l'adéquation des horaires et des temps de trajets étant optimale.

Alors que le débat se centre sur le désengorgement du collège Max Linder, les élus de St Loubès évoquent la sectorisation liée au futur collège de Montussan, brandissant une nouvelle fois le lien social comme argument dominant.

À notre tour d'évoquer l'avenir. Alors que la future carte scolaire aura pour règle première la proximité, essence même d'un collège de secteur, nous comprenons que les enfants de St Sulpice et Cameyrac seront sans nul doute répartis entre le collège Max Linder et le futur établissement de Montussan. En effet, si l'on se fie à la carte des secteurs proposée par le département, 55 des 154 enfants de notre commune se trouvent plus près de Montussan, les autres étant plus près du collège Max Linder. Aucun n'ira donc à Ste Eulalie.

En revanche, si l'on s'intéresse aux chiffres de la commune de St Loubès, sur 502 enfants, 91 se trouvent plus près, ou à égale distance, du collège François Mauriac que du collège Max Linder. En le fréquentant dès la rentrée 2023, les collégiens de St Loubès s'approprièrent leur nouvel établissement, éviteront un nouveau changement à l'horizon 2025 et créeront ainsi ce lien social si cher aux élus de St Loubès.

Quant à la question de l'acheminement des élèves au collège, il nous semble étonnant que dans le contexte économique actuel plus que difficile et étant dans une dynamique écologique et de protection de l'environnement, on puisse encore souligner le bien-fondé d'un argument visant à multiplier les temps et coûts de trajets, à imposer un supplément d'au moins 1980 kilomètres par an aux parents et aux élèves de St Sulpice et Cameyrac, augmentant ainsi notre empreinte carbone !

À quelle heure devraient partir nos enfants de Cameyrac pour commencer les cours à 8h à Sainte-Eulalie ? Quid dans ce cas du bien-être de nos enfants et de la notion de proximité inhérente à la définition du collège de secteur ?

St Loubès met en avant que des lignes de bus existent déjà pour les enfants de St Sulpice et Cameyrac.

Il existe aussi des lignes transportant actuellement les élèves de St Loubès au collège Max Linder !! Tous les collégiens loubésiens ne se rendent pas au collège seulement à pied ou en vélo comme on veut bien nous le faire croire. Il n'y aurait donc pas de créations de lignes supplémentaires ou de recrutement de chauffeurs à prévoir mais seulement un remaniement des destinations en respectant, encore une fois, des temps de trajets plus digestes que ceux que l'on veut imposer aux enfants de St Sulpice et Cameyrac.

Les élus de la commune voisine nous parlent de mobilités douces. Or, nous avons pu nous rendre dans les quartiers de la ville proches de Ste Eulalie, ciblés par la carte remise par le département... Nous n'y avons vu aucune piste cyclable, aucune voie douce allant actuellement jusqu'à Max Linder ! Dans ces conditions, et toujours dans le seul but de préserver l'intérêt et le bien-être des collégiens de ce secteur, les déplacements, qu'ils soient à bicyclette ou en voiture, seront plus judicieux en direction de Ste Eulalie, les distances en ce sens étant réduites et les mobilités pouvant être développées dans cette direction !

Cette proposition permettrait également de désengorger considérablement le centre-ville de St Loubès, déjà bien encombré par un flot important de véhicules, dont la majorité provient... de St Loubès même ! À l'inverse, acheminer les enfants de St Sulpice et Cameyrac, les faisant passer DEVANT le collège de St Loubès, nous semble loin de tout bon sens, tant sur la pratique que sur ce point purement circulatorioire !

Vous avez dit mobilité ?

En conclusion les arguments avancés par les associations de parents d'élèves et élus de Saint Loubès, n'ont pas de sens si ce n'est « Les Loubésiens à St Loubès » et on peut convenir que ce slogan est sujet à caution : sectarisme, injustice, individualisme... Convient-il une nouvelle fois de rappeler qu'un collège est un établissement de SECTEUR et non un établissement communal ?

Les manifestations médiatiques et agressives employant des mots forts comme « déportés », le peu d'élégance quant à la présentation du collège François Mauriac, **le manque de consultation des parents d'élèves et élus des autres communes n'ont malheureusement pas permis un débat serein dès le départ.** Les parents et les enfants l'auraient pourtant mérité !

La première proposition du département d'affecter les enfants de St Loubès géographiquement plus proches de Ste Eulalie au collège François Mauriac est, et restera à nos yeux, la plus logique, la plus satisfaisante quant au bien-être de tous les enfants des communes concernées et également celle qui illustre le mieux la définition du collège de proximité.

Ayant réfléchi avec calme, sérieux, pragmatisme, participé aux débats, nous ne pourrions accepter pour nos enfants ce déplacement à Ste Eulalie et nous nous opposerons par tous les moyens à une décision contraire.

Les enfants de St Sulpice et Cameyrac n'iront pas à Ste Eulalie !

Pierre Cotsas,
Maire

Laëtitia Da Costa
Adjointe à l'Enfance

Sandra Cosse et Delphine Tatin Présidentes
Associations de parents d'élèves